

« Obtenir le titre de Gestionnaire accrédité de la paie m'a ouvert des portes dans de nouveaux domaines, comme celui de la mise en œuvre de systèmes. »



« Obtenir le titre de G.A.P m'a permis de promouvoir ma carrière. »



« Avec le titre de G.A.P, j'ai avancé rapidement. »



Programme
d'accréditation
Gestionnaire accrédité
de la paie



Gestionnaire accrédité de la paie (G.A.P)

Diriger une équipe de spécialistes de la paie, en qualité de Gestionnaire accrédité de la paie (G.A.P), se révèle un choix de carrière intéressant et enrichissant. De nombreux gestionnaires accrédités de la paie ont l'occasion de résoudre des problèmes en matière de paie en plus de concevoir et mettre au point des systèmes de paie pour de grandes entreprises ou de gérer un service de la paie en y appliquant, entre autres, les meilleures pratiques acquises en cours de formation. L'accréditation de G.A.P peut vous ouvrir des portes et des débouchés.

Pour vous inscrire à ce programme, vous devez détenir le titre de Spécialiste en conformité de la paie (S.C.P). L'accréditation de S.C.P s'obtient en suivant des cours dans les collèges ou en ligne, ou, si vous avez de l'expérience dans le domaine de la paie, au moyen de l'option défi. L'accréditation de G.A.P prépare les professionnels de la paie expérimentés à gérer un service de la paie en approfondissant leurs connaissances de la conformité et en perfectionnant leurs compétences en gestion de la paie.

G.A.P - Expérience préalable dans le domaine de la paie

Les membres accrédités portant le titre de S.C.P qui désirent s'inscrire au programme de G.A.P doivent posséder une expérience préalable dans le domaine de la paie. Pour satisfaire à cette exigence préalable, le candidat doit avoir au moins deux années d'expérience en tant que responsable du service de la paie au sein d'une organisation. Cela inclut notamment avoir été responsable devant la direction de l'exactitude de la paie des employés et de toutes les remises gouvernementales obligatoires, ou avoir acquis une expérience équivalente au cours des cinq dernières années.

Le candidat doit présenter la Demande de reconnaissance de l'expérience professionnelle (DREP) et recevoir l'approbation de l'Association canadienne de la paie (ACP) avant de s'inscrire au cours Introduction à la gestion de la paie. Veuillez prévoir un délai de 20 jours pour le traitement de la demande.

Le chemin qui mène à l'accréditation de G.A.P

L'accréditation de G.A.P mise sur les connaissances de conformité acquises et développe les compétences en gestion pour préparer les professionnels chevronnés à gérer un service de paie.

Exigences préalables

1. Devenir un membre accrédité S.C.P
2. Remplir la Demande de reconnaissance de l'expérience professionnelle (DREP)

Exigences de formation

1. Introduction à la gestion de la paie
2. Comptabilité de gestion*
3. Gestion de la rémunération et des avantages sociaux*
4. Gestion du comportement organisationnel*
5. Gestion de la paie appliquée

Les cours marqués avec un * doivent être transférés dans votre dossier d'accréditation

Autres exigences

Compléter la Déclaration d'accréditation

Accréditation de G.A.P

Exigences de maintien de l'accréditation

- Demeurer membre de l'Association canadienne de la paie
- Adhérer au Code de conduite professionnelle de l'Association canadienne de la paie
- Satisfaire aux exigences de formation professionnelle continue (FPC)

Exigences de formation

Introduction à la gestion de la paie

Prépare les professionnels de la paie à la gestion d'un service de la paie en leur présentant les compétences de gestion clés propres à un service de la paie. Ce cours, qui est basé sur une étude de marché, introduit les éléments de gestion et les outils nécessaires pour être un gestionnaire compétent, comme la prise de décisions et la gestion des projets. Il renforce l'expérience, les connaissances, l'application de la surveillance des lois et la communication efficace des programmes et des politiques de paie qui ont été développées dans le cadre du programme de Spécialiste en conformité de la paie.

(Préalable : accréditation de Spécialiste en conformité de la paie (S.C.P) et expérience dans la paie)

Gestion du comportement organisationnel

Cours à prendre dans un établissement postsecondaire

Comptabilité de gestion

Cours à prendre dans un établissement postsecondaire

Gestion de la rémunération et des avantages sociaux

Cours à prendre dans un établissement postsecondaire

Gestion de la paie appliquée

Permet aux professionnels de la paie d'appliquer des méthodes de gestion propres à un service de la paie. Ce cours examine l'analyse comparative, le développement de meilleures pratiques, les compétences en ressources humaines, telles que l'évaluation, la motivation, le suivi et la supervision des employés, afin d'aider les professionnels de la paie à atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi que les objectifs de leur organisation. Le cours de Gestion appliquée de la paie est disponible dans les établissements postsecondaires et en ligne via l'Association canadienne de la paie.

(Préalable : Introduction à la gestion de la paie)

Remarque : À compter du 1^{er} janvier 2017, les étudiants devront compléter les cours du programme de G.A.P et soumettre leur déclaration d'accréditation dans les cinq (5) ans suivant la date de début du premier cours Introduction à la gestion de la paie complété avec succès.

L'Association canadienne de la paie offre deux accréditations, Spécialiste en conformité de la paie et Gestionnaire accrédité de la paie (plus de détails ici).

Les cours sont disponibles dans les collèges et les universités partout au Canada et en ligne via l'Association canadienne de la paie.

L'Association canadienne de la paie

L'Association canadienne de la paie est la source faisant autorité en matière de connaissances, de perfectionnement professionnel, de représentation et d'accréditation professionnelle dans le domaine de la paie au Canada.

Les 1,5 million d'employeurs canadiens comptent sur les professionnels de

la paie pour verser, chaque année, 901 milliards de dollars de salaires et d'avantages imposables, 305 milliards de dollars de retenues obligatoires aux gouvernements fédéral et provinciaux et 169 milliards de dollars de prestations de retraite et de maladie, tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires.

Depuis 1978, l'Association canadienne de la paie influence chaque année les pratiques et les procédures de conformité de la paie de plus de 500 000 organisations. Avec plus de 20 000 membres, l'Association canadienne de la paie promeut la conformité de la paie au moyen de la formation et de la représentation.

Une passion pour la paie...



Melanie Semeniuk, G.A.P Conseillère en solutions

Melanie n'avait pas une minute à elle avec sa carrière et les enfants, elle a donc reporté à plus tard les études supérieures. Lorsque son employeur l'a encouragée à retourner aux études, elle a sauté sur l'occasion. Elle en savait pas mal sur la matière vue pendant les cours d'accréditation de Spécialiste en conformité de la paie (S.C.P) et de Gestionnaire accrédité de la paie (G.A.P), mais, malgré ses 20 années d'expérience en paie, elle se rendait compte qu'elle avait encore beaucoup à apprendre.

Melanie ressentait les inquiétudes communes à tous ceux qui n'ont pas mis les pieds à l'école depuis plusieurs années. Elle a dû vaincre ses craintes, mais, en fin de compte, ses études menant à l'accréditation se sont révélées une expérience merveilleuse - elles lui ont permis de se faire des amis formidables et de rencontrer d'autres professionnels. Sans compter qu'elle a élargi ses connaissances et ses possibilités de carrière.

« Le changement est toujours difficile, pour moi y compris, mais il peut être extrêmement gratifiant. »

Aujourd'hui, elle adore son travail de conseillère en solutions auprès de BDO. Elle rencontre des spécialistes de la paie de nombreuses organisations et les aide à résoudre leurs problèmes touchant la paie. Melanie sait que son accréditation de G.A.P l'aide à exceller à son travail. BDO sait qu'elle peut compter sur Melanie pour assurer la conformité à une législation en matière de paie, toujours plus lourde et plus complexe.

BDO est un fournisseur de solutions logicielles qui compte plus de 100 succursales au Canada, emploie 3 000 professionnels et sert plus de 50 000 clients.

L'Association canadienne de la paie

paie.ca | accreditation@paie.ca
ou un collège ou une université près de chez vous.

Suivez-nous sur Twitter @paiecdn LinkedIn

Soyez à jour Soyez conforme

